



# VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Sur liquidation judiciaire

vendredi 26 avril 2024 14h00

VEHICULES OUTILLAGE INFORMATIQUE RESTAURATION

HOTEL DES VENTES DE SALON DE PROVENCE 706 VIEUX CHEMIN D'ISTRES

La vente aux enchères dirigée par Maître Laurent CHETBOUN, commissaire de Justice et commissaire-priseur est soumise aux conditions de ventes ci-après détaillées:

Exposition le matin de la vente de 9H A 11H30 ( les lieux sont indiqués pour chacun des lots)

INSCRIPTION PREALABLE OBLIGATOIRE A L'HÔTEL DES VENTES DE SALON DE PROVENCE AVANT 12H ou sur [MONITEURLIVE.COM](http://MONITEURLIVE.COM)

**Vente aux enchères à 14H00 à l'hôtel des ventes de SALON DE PROVENCE ou en LIVE en vous inscrivant sur [www.moniteurlive.com](http://www.moniteurlive.com)**

Paiement comptant par carte bancaire ou virement

Vente judiciaire frais 11,90% HT soit 14,28 % TTC (code J)

Vente volontaire frais 15%HT soit 18% TTC ( code V)

TVA récupérable sur les lots sauf indication contraire

Enlèvement

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

Les numéros figurant dans la liste ne correspondent pas à des lots, mais à des références d'inventaires, ces matériels ne seront pas systématiquement détaillés.

Ordre	Désignation	Photo
1	PEUGEOT BOXER DIESEL, Immatriculation : BN-196-TS, N°de Série : VF3231A6215101312, Date de 1re mise en service : 25/07/1995, Energie : GO, Puissance : 6 CV, Kilomètres compteur (non garanti) : 320 943 Km, Couleur : BLANCHE  Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 400	

HEXACTE

Le Jurispôle 706 vieux chemin d'ISTRES 13300 salon de provence  
Siret 89373490500068 -- TVA FR82893734905  
[encheres@hexacte.fr](mailto:encheres@hexacte.fr) -- [www.salon-encheres.fr](http://www.salon-encheres.fr) -- 0490593957  
Commissaires de justice : Laurent CHETBOUN , Amélie SALTEL

<p><b>2</b></p>	<p>RENAULT MEGANE, Immatriculation : AX-820-TY, N°de Série : VF1BZ0A0543943059, Date de 1re mise en service : 02/08/2010, Energie : GO, Puissance : 5 CV</p> <p>Lieu : Hotel des ventes SALON DE PROVENCE Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 800</p>	<p>Pas de photo</p>
<p><b>3</b></p>	<p>FORD TRANSIT DIESEL, Immatriculation : BN-418-DK, N°de Série : WFOXXXTTFXBC43160, Date de 1re mise en service : 09/05/2011, Energie : GO, Puissance : 7 CV, Kilomètres compteur (non garanti) : 226650 Km, Contrôle Technique : Non (03/07/2023), Couleur : BLANC</p> <p>Options : GALERIE ET PORTE PANNEAUX moteur remplacé 15 avril 2023 (facture 9432€)</p> <p>Lieu : Hotel des ventes SALON DE PROVENCE Honoraires acheteurs : V</p> <p>Estimation en € : 4200/4800</p>	
<p><b>4</b></p>	<p>FORD TRANSIT DIESEL, Immatriculation : CV-719-PJ, N°de Série : WFOXXXTTFXDP46712, Date de 1re mise en service : 07/06/2013, Energie : GO, Puissance : 7 CV, Kilomètres compteur (non garanti) : 203892 Km, Contrôle Technique : Oui, Couleur : BLANC</p> <p>Lieu : Hotel des ventes SALON DE PROVENCE Honoraires acheteurs : V</p> <p>Estimation en € : 4500/5000</p>	
<p><b>5</b></p>	<p>Une remorque de marque TEMARED Modèle TRANSPORTER 1.5 T double essieux freinée numéro de série SWH4S12900H234719 avec roue de secours et deux rampes de chargement 4 ridelles amovibles h400 sans certificat d'immatriculation, ni certificat de conformité constructeur (l'adjudicataire devra faire les formalités d'immatriculation )</p> <p>Lieu : Hotel des ventes SALON DE PROVENCE Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 1000/1800</p>	

<p><b>6</b></p>	<p>BMW SERIE 3 335I ESSENCE 335I, Immatriculation : GB-831-QY, N°de Série : WBAPL31050A179875, Date de 1re mise en service : 23/11/2009, Energie : ES, Puissance : 21 CV, Kilomètres compteur (non garanti) : 234 779 Km, Contrôle Technique : Non, Couleur : GRISE Options : ABS \ FERMETURE CENTRALE \ DIRECTION ASSISTEE \ VITRE ELECTRIQUE \ CLIMATISATION \ AIR BAGS \ REGULATEUR DE VITESSE \ LIMITEUR DE VITESSE \ JANTE ALU \ COMMANDE AU VOLANT \ TELEPHONE \ BLUETOOTH \ GPS \ SIEGE ELECTRIQUES \ ECRAN \ VOLANT MULTI \ ORDINATEUR DE BORD \ SIEGES ELECTRIQUES</p> <p>Lieu : Hotel des ventes SALON DE PROVENCE Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 7000</p>	
<p><b>7</b></p>	<p>VOLKSWAGEN POLO DIESEL 1,6 TDI LOUNGE, Immatriculation : FN-547-QZ, N°de Série : WVWZZZAWZLY059180, Date de 1re mise en service : 12/02/2020, Energie : GO, Puissance : 5 CV, Kilomètres compteur (non garanti) : 40140 Km, Couleur : blanc Options : VEHICULE SOCIETE/ 2 SIEGES AVANT/ABS \ 2 VITRES ELECTRIQUES \ FERMETURE CENTRALE \ RETRO ELECTRIQUE \ SEPARATION CABINE \ AIR BAGS</p> <p>Lieu : Hotel des ventes SALON DE PROVENCE Honoraires acheteurs : V Estimation en € : 13000/13200</p>	
<p><b>8</b></p>	<p>RENAULT CLIO DIESEL BUSINESS REVERSIBLE BLUE DCI 100 21N PACK CONFORT, Immatriculation : GG-259-RN, N°de Série : VF1RJA00168080900, Date de 1re mise en service : 01/06/2022, Energie : GO, Puissance : 5 CV, Kilomètres compteur (non garanti) : 33198 Km, Couleur : BLANC</p> <p>Lieu : Hotel des ventes SALON DE PROVENCE Honoraires acheteurs : V</p>	

<p><b>9</b></p>	<p>1 GPS THALES Z-MAX avec trépied</p> <p>Lieu : Hotel des ventes SALON DE PROVENCE Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 300/400</p>	
<p><b>10</b></p>	<p>7 étais de coffrage 2 barrières de chantier 2 planchers d'échafaudage</p> <p>Lieu : Hôtel des ventes de MARTIGUES Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 40</p>	
<p><b>11</b></p>	<p>1 marteau-démolisseur électrique filaire TITAN modèle TTB 280 DRH + 2 mèches</p> <p>Lieu : Hôtel des ventes de MARTIGUES Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 50</p>	
<p><b>12</b></p>	<p>1 lot de différents câbles et tuyaux dont triphasé</p> <p>Lieu : Hôtel des ventes de MARTIGUES Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 20</p>	

<p><b>13</b></p>	<p>1 brouette 1 pelle 2 carrelottes</p> <p>Lieu : Hôtel des ventes de MARTIGUES Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 10</p>	
<p><b>14</b></p>	<p>1 bétonnière électrique</p> <p>Lieu : Hôtel des ventes de MARTIGUES Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 10</p>	
<p><b>15</b></p>	<p>1 scie circulaire filaire AEG modèle HK45A Diamètre 150 mm</p> <p>Lieu : Hôtel des ventes de MARTIGUES Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 20</p>	

<p><b>16</b></p>	<p>1 scie sauteuse filaire marque inconnue modèle JSHF-350</p> <p>Lieu : Hôtel des ventes de MARTIGUES Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 10</p>	
<p><b>17</b></p>	<p>1 scie à onglet PARKSIDE modèle PKS 1500-A2</p> <p>Lieu : Hôtel des ventes de MARTIGUES Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 15</p>	
<p><b>18</b></p>	<p>1 marteau de démolition filaire REDSTONE + 2 mèches</p> <p>Lieu : Hôtel des ventes de MARTIGUES Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 50</p>	

<p><b>19</b></p>	<p>1 bac receveur de douche</p> <p>Lieu : Hôtel des ventes de MARTIGUES Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>20</b></p>	<p>1 aspirateur eau et poussière MAC ALLISTER modèle MAC 30-S</p> <p>Lieu : Hôtel des ventes de MARTIGUES Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 20</p>	
<p><b>21</b></p>	<p>1 lance pour pulvérisateur</p> <p>Lieu : Hôtel des ventes de MARTIGUES Honoraires acheteurs : J</p>	

<p><b>22</b></p>	<p>1 nettoyeur haute pression thermique COMET modèle Xspécial FDX élite 12/170</p> <p>Lieu : Hôtel des ventes de MARTIGUES Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 250</p>	
<p><b>23</b></p>	<p>1 machine à crêpis marque inconnue modèle m3 ? + différents éléments</p> <p>Lieu : Hôtel des ventes de MARTIGUES Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 300</p>	
<p><b>24</b></p>	<p>Une meuleuse MAKITA DGA506zj sans batterie ni chargeur</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>25</b></p>	<p>Un perforateur MAKITA DHR243 sans batterie ni chargeur, une visseuse MAKITA DDF482 sans batterie et une visseuse PARKSIDE</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	

<p><b>26</b></p>	<p>Une visseuse, une perceuse une scie sabre RYOBI sans batterie ni chargeur</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>27</b></p>	<p>Un outil multi fonctions DEWALT dcs 355 sans batterie ni chargeur</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>28</b></p>	<p>Un groupe électro électrogène KRANFTSTAHL 6600 w essence</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>29</b></p>	<p>Un perforateur filaire MAKITA AVT hr4010c</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>30</b></p>	<p>Une disqueuse MAKITA GA 9020</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	

<p><b>31</b></p>	<p>Un marteau piqueur DEWALT D25601</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>32</b></p>	<p>Un perforateur MAKITA AVT HM0871c</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>33</b></p>	<p>Une disqueuse HIKOKI G23scy2</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>34</b></p>	<p>Un lot de quatre visseuses dont une wurth , une makita, , une ferm et une good year</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>35</b></p>	<p>Une visseuse BLACK ET DECKER sans chargeur une batterie</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	

<p><b>36</b></p>	<p>Une rainureuse ERBAUER câble alimentation coupé</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>37</b></p>	<p>Un lot de 5 visseuses, dont une Dexter avec batterie, une METABO avec batterie et trois autres sans batterie</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>38</b></p>	<p>Une visseuse WURTH avec une batterie sans chargeur</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>39</b></p>	<p>Une échelle pliante CENTAURE 3,41 M</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	

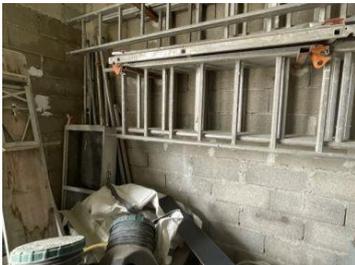
<p><b>40</b></p>	<p>Un lot d'outils électroportatifs avec câbles coupés</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>41</b></p>	<p>Deux rideaux métalliques neufs à assembler</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>42</b></p>	<p>Un lot de goulottes électriques , 52 éclairages led , coffrets électriques transformateurs éclairage</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>43</b></p>	<p>Un poste à souder TELWIN modèle MODERNA 150</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	

<p><b>44</b></p>	<p>Une baie de brassage informatique</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>45</b></p>	<p>Une échelle plate-forme BERNER 239880</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>46</b></p>	<p>Une imprimante HP LASERCOLOR 5225</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>47</b></p>	<p>Un micro ordinateur SHUTTLE clavier deux écrans ACER 24</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>48</b></p>	<p>Un switch HP J9727a 24 ports</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	

<p><b>49</b></p>	<p>Un switch MITEL</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>50</b></p>	<p>Un switch ALCATEL OMNIPCX et sa console</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>51</b></p>	<p>Un photocopieur CANON IMAGERUNNER C1325 if</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>52</b></p>	<p>Un lot de quatre caméras de vidéosurveillance COMELIT w</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	

<p><b>53</b></p>	<p>Une badgeuse TIMEMOTO</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>54</b></p>	<p>Un système d'alarme EATON code 6912 avec sirène quatre détecteurs et deux centrales claviers</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>55</b></p>	<p>Une armoire deux portes coulissantes</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>56</b></p>	<p>Deux fauteuils de bureau</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	

<p><b>57</b></p>	<p>Un téléphone CISCO</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>58</b></p>	<p>Un meuleuse BOSCH</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 15/100</p>	
<p><b>59</b></p>	<p>Un perforateur SPIT 431</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 50/400</p>	
<p><b>60</b></p>	<p>Un lot d'outils de maçonnerie deux escabeaux et 4 enrouleurs électriques</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 50/400</p>	
<p><b>61</b></p>	<p>Une bétonnière électrique 230 l</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 80/300</p>	

<p><b>62</b></p>	<p>Un échafaudage 4 m X 2 m sur roulettes</p> <p>Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 120/600</p>	
<p><b>63</b></p>	<p>1 échelle de 5 m, 1 échelle de 2,5 m , 1 échelle de 3,5 m et une échelle de 4 m</p> <p>Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 60/400</p>	
<p><b>64</b></p>	<p>Un lot de gaines câbles isolation</p> <p>Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 200/2000</p>	
<p><b>65</b></p>	<p>Un lot de panneaux de signalisation</p> <p>Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 30/200</p>	
<p><b>66</b></p>	<p>2 tréteaux de chantier</p> <p>Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 20/100</p>	

<p><b>67</b></p>	<p>Un lot de panneaux isolant sous toiture avec placo</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 500/5000</p>	
<p><b>68</b></p>	<p>Une échelle de 4,5 m</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 40/150</p>	
<p><b>69</b></p>	<p>Un lot d'isolant pour plancher hourdis polystyrène KP 1 KNAUF</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 200/5000</p>	
<p><b>70</b></p>	<p>Un petit escabeau 3 marches</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 15/50</p>	

<p><b>71</b></p>	<p>Une bétonnière électrique IMER 350 l pneus crevés</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 100/400</p>	
<p><b>72</b></p>	<p>Deux coffrages de piliers</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 0/500</p>	
<p><b>73</b></p>	<p>Un lot de ferrailage à béton pour longrine et fondation</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 100/800</p>	
<p><b>74</b></p>	<p>Six barrières de chantier HERAS avec plots béton</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 50/300</p>	
<p><b>75</b></p>	<p>Un lot d'une trentaine d'étais métalliques</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 30/150</p>	

<p><b>76</b></p>	<p>Un échafaudage démonté d'environ 50 m2 ABC MINET</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 150/800</p>	
<p><b>77</b></p>	<p>Un lot de carrelage et de tuiles</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 20/500</p>	
<p><b>78</b></p>	<p>Une citerne 1000 litres</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 20/300</p>	
<p><b>79</b></p>	<p>Trois rallonges électriques</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 10/100</p>	

<p><b>80</b></p>	<p>Un lot d'outils de maçon, un lot de pulvérisateurs, coffrets électriques tiges filetées,  Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 100/600</p>	
<p><b>81</b></p>	<p>Un marteau piqueur MAKITA  Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 30/200</p>	
<p><b>82</b></p>	<p>Une perceuse DEWALT  Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 20/120</p>	
<p><b>83</b></p>	<p>Un perforateur DEXTER  Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 20/150</p>	

<p><b>84</b></p>	<p>Une pompe vide cave</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 10/60</p>	
<p><b>85</b></p>	<p>Un lot de 6 carottes de perçage diamètres 130, 110, 200, 160, 110, 160</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 60/300</p>	
<p><b>86</b></p>	<p>7 cisailles</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 30/150</p>	
<p><b>87</b></p>	<p>Une meuleuse MAKITA</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 15/100</p>	
<p><b>88</b></p>	<p>Un perforateur DEXTER</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 20/150</p>	

<p><b>89</b></p>	<p>Un lève bordure</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 15/150</p>	
<p><b>90</b></p>	<p>Un vibreur béton</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 30/300</p>	
<p><b>91</b></p>	<p>Un perforateur HIKOKI</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 40/200</p>	
<p><b>92</b></p>	<p>Un lot de baguettes carrelage de joint de dilatation</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 20/500</p>	

<p><b>93</b></p>	<p>4 fours micro-ondes</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 0/100</p>	
<p><b>94</b></p>	<p>Une table de découpe de carrelage</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 10</p>	
<p><b>95</b></p>	<p>Une perceuse HITACHI</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 10</p>	
<p><b>96</b></p>	<p>Une meuleuse HITACHI</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>97</b></p>	<p>Une ponceuse SKIL</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	

<p><b>98</b></p>	<p>Un projecteur double de chantier</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>99</b></p>	<p>4 consoles de maçon</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p> <p>Estimation en € : 20</p>	
<p><b>100</b></p>	<p>Un broyeur à glace COSTWAY</p> <p>Lieu : Hotel des ventes SALON DE PROVENCE</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>101</b></p>	<p>Une trancheuse à jambon FRANSTAL</p> <p>Lieu : Hotel des ventes SALON DE PROVENCE</p> <p>Honoraires acheteurs : J</p>	

<p><b>102</b></p>	<p>quatre enceintes de sonorisation ÉLECTRO VOICE</p> <p>Lieu : Hotel des ventes SALON DE PROVENCE Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>103</b></p>	<p>Une table de mixage VONYS VMM K802</p> <p>Lieu : Hotel des ventes SALON DE PROVENCE Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>104</b></p>	<p>un ampli de sonorisation POWER DYNAMICS PDA b500</p> <p>Lieu : Hotel des ventes SALON DE PROVENCE Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>105</b></p>	<p>Un lave vaisselle 6 couverts CANDY</p> <p>Lieu : Hotel des ventes SALON DE PROVENCE Honoraires acheteurs : J</p>	

<p><b>106</b></p>	<p>Un lot de 26 planches à découper, 15 ardoises à dessert</p> <p>Lieu : Hotel des ventes SALON DE PROVENCE Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>107</b></p>	<p>un lot de luminaires</p> <p>Lieu : Hotel des ventes SALON DE PROVENCE Honoraires acheteurs : J</p>	
<p><b>108</b></p>	<p>Un ordinateur DELL un écran un clavier une souris</p> <p>Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 40</p>	
<p><b>108</b></p>	<p>1 copieur KONICA MINOLTA C227</p> <p>Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 100</p>	
<p><b>109</b></p>	<p>1 ordinateur portable HP</p> <p>Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 40</p>	<p>Pas de photo</p>

<p><b>109</b></p>	<p>Un ordinateur DELL un écran un clavier une souris</p> <p>Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 40</p>	
<p><b>110</b></p>	<p>Deux tours informatiques DELL</p> <p>Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 40</p>	
<p><b>110</b></p>	<p>7 ordinateurs portables durcis Toughbook PANASONIC</p> <p>Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 300</p>	<p>Pas de photo</p>

<p><b>111</b></p>	<p>Un tour informatique DELL trois écrans un clavier</p> <p>Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 30</p>	
<p><b>111</b></p>	<p>1 ordinateur portable LENOVO Ideapad 320-15IKBN</p> <p>Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 100</p>	
<p><b>112</b></p>	<p>Deux écrans deux claviers</p> <p>Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 20</p>	
<p><b>112</b></p>	<p>1 ordinateur portable HP</p> <p>Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 50</p>	<p>Pas de photo</p>
<p><b>113</b></p>	<p>1 ordinateur ASUS</p> <p>Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 30</p>	<p>Pas de photo</p>
<p><b>114</b></p>	<p>1 ordinateur portable ACER</p> <p>Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 50</p>	<p>Pas de photo</p>



<b>115</b>	1 iPhone 11 128 Go noir écran cassé Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 30	Pas de photo
<b>116</b>	1 ordinateur ASUS Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 30	Pas de photo
<b>117</b>	1 ordinateur portable NITRO Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 50	Pas de photo
<b>118</b>	1 ordinateur portable ASUS Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 50	Pas de photo
<b>119</b>	1 ordinateur portable HUAWEI Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 40	Pas de photo
<b>120</b>	1 ordinateur portable ASUS Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 30	Pas de photo
<b>121</b>	1 ordinateur portable TOSHIBA Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 30	Pas de photo
<b>122</b>	1 destructeur de papier REXEL Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 10	Pas de photo
<b>123</b>	1 scanner A4 BROTHER 1 scanner A4 CANON Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 10	Pas de photo
<b>124</b>	9 ordinateurs de bureau 10 écrans 17 claviers 4 supports pour écran 1 carton comportant divers câbles et branchements d'ordinateurs et écrans	Pas de photo

HEXACTE

Le Jurispôle 706 vieux chemin d'ISTRES 13300 salon de provence  
Siret 89373490500068 -- TVA FR82893734905  
encheres@hexacte.fr -- www.salon-encheres.fr -- 0490593957  
Commissaires de justice : Laurent CHETBOUN , Amélie SALTEL



	Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 200	
<b>125</b>	1 routeur wireless DRAYTEK 1 routeur wireless TECHNICOLOR 1 répéteur wifi  Honoraires acheteurs : J Estimation en € : 10	Pas de photo

**Estimation totale : 35 635 € / 46 830 €**

### **CONDITIONS DE VENTE**

La vente aux enchères judiciaire est organisée par la SELARL HEXACTE, société multi offices de commissaires de justice et la vente aux enchères volontaires est organisée par la maison de vente AUCTION ENCHERES numéro d'agrément 266-2024.

Les conditions de vente sont régies uniquement par le droit français. Les acheteurs ou les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux français. Les diverses dispositions des conditions générales de vente sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une quelconque de ces dispositions n'affecte pas l'applicabilité des autres. Le fait de participer à la présente vente aux enchères publiques implique que tous les acheteurs ou leurs mandataires, acceptent et adhèrent à toutes les conditions ci-après énoncées. La vente est faite au comptant et conduite en Euros. \_

Les objets vendus seront livrés dans l'état où ils se trouvent présentement, aucune réclamation n'étant admise ultérieurement à l'adjudication et notamment sans aucune garantie quelle qu'elle soit. Cette vente aura lieu aux frais, risques et périls de l'adjudicataire sans garantie aucune, notamment de l'état de désignation, d'époque, de force, de puissance, de nombre, etc., et sans recours possible contre qui que ce soit, et pour quelque cause que ce soit et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée ;

Une exposition publique préalable ayant permis, en outre, aux amateurs de se rendre compte de l'état et de la nature des objets proposés, de les examiner ou de les faire examiner par toute personne à leur convenance afin d'enchérir en connaissance de cause. Les indications orales ou écrites étant purement facultatives et indicatives, les objets d'occasion ayant toujours subi des altérations, des détériorations, dégradations, dues à l'usage ou à l'ancienneté, et des réparations de fond, c'est-à-dire non visible au premier examen, ou de surface. Les quantités sont indiquées à titre purement indicatif. En conséquence de ce qui précède, les adjudicataires n'auront aucune action, soit en résolution, soit en dommages et intérêts, soit en diminution de prix, à exercer contre le requérant pour quelque raison que ce soit, soit d'éviction, soit de défauts apparents, soit même de défauts cachés. Les reproductions au catalogue ou sur Internet des œuvres ou biens sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons étant néanmoins possible. Les dimensions et poids ne sont donnés qu'à titre indicatif.

#### **HEXACTE**

Le Jurispôle 706 vieux chemin d'ISTRES 13300 salon de provence  
Siret 89373490500068 -- TVA FR82893734905  
encheres@hexacte.fr -- www.salon-encheres.fr -- 0490593957  
Commissaires de justice : Laurent CHETBOUN , Amélie SALTEL



Toute personne souhaitant participer aux enchères est tenue, au moment de sa première adjudication, de remettre au personnel de l'hôtel des ventes, une plaquette numérotée, en échange d'un document justifiant de son identité (CNI, passeport, extrait Kbis), d'un justificatif de domicile (facture EDF/GDF, téléphone fixe et mobile, quittance de loyer) et d'un chèque de garantie de 500 € à l'ordre de la SELARL HEXACTE ou AUCTION ENCHERES ou d'une caution de 500€ en espèces ou empreinte carte bancaire;

**Les enchères téléphoniques et internet :**

La prise en compte et l'exécution des enchères téléphoniques et par internet est un service gracieux rendu par l'Hôtel des Ventes. À ce titre, notre société n'assumera aucune responsabilité si la liaison téléphonique ou réseau informatique est interrompue, n'est pas établie ou tardive. Bien que la maison de ventes soit prête à enregistrer les demandes d'ordres téléphoniques au plus tard jusqu'à la fin des horaires d'expositions, elle n'assumera aucune responsabilité en cas d'inexécution au titre d'erreurs ou d'omissions en relation avec les ordres téléphoniques.

Les lots adjugés sont et demeurent aux risques et périls des adjudicataires, et ce, dès l'adjudication prononcée.

Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur après trois criées successives. S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même lot, et réclament en même temps cet objet après le prononce du mot " Adjudgé ", le lot sera remis aux enchères et tout le public sera admis à enchérir de nouveau :L'objet disputé sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

L'adjudicataire paiera au comptant le prix de l'adjudication TTC majoré de 11,90% HT, soit 14.28% T.T.C. pour la vente judiciaire et 15% HT soit 18% TTC pour la vente volontaire correspondant aux émoluments du commissaire-priseur et à la T.V.A. Chaque adjudicataire recevra une facture détaillée laissant apparaître la désignation du bien, le montant de l'adjudication, le montant des frais et le montant de la TVA.

Les paiements en espèces sont plafonnés à 1000€ frais et taxes compris pour les particuliers et professionnels ressortissants français et 15000€ frais et taxes compris pour les particuliers ressortissants étrangers sur justification de leur identité et de leur domicile fiscal. Les adjudications sont exprimées en Euros

Il est conseillé aux acheteurs d'obtenir de leur banque une lettre accréditive pour la valeur avoisinant le montant de leur achat ou de régler par carte bancaire ou virement SEPA.

En cas de paiement par chèque non certifié par l'adjudicataire, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à encaissement certain. Les clients non-résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire SWIFT. Tout adjudicataire devra, en attente du bordereau définitif et récapitulatif, remettre un chèque de provision et de garantie ou un acompte suffisant en espèces. A défaut de ce qui précède ou en cas de difficulté dont seul le commissaire-priseur sera juge, le lot pourra être remis en vente immédiatement ou ultérieurement sur folle enchère, sans mise en demeure ni d'aucune autre formalité, aux frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant. Le

HEXACTE

Le Jurispôle 706 vieux chemin d'ISTRES 13300 salon de provence  
Siret 89373490500068 -- TVA FR82893734905  
encheres@hexacte.fr -- www.salon-encheres.fr -- 0490593957  
Commissaires de justice : Laurent CHETBOUN , Amélie SALTEL



commissaire-priseur se réserve expressément le droit de réclamer les chèques certifiés, un accord de banque ou toutes autres références. En cas de règlement par un chèque non visé pour provision, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère et de remise en vente pourra être poursuivie ultérieurement. Le commissaire-priseur se réserve expressément le droit de ne délivrer les lots qu'après encaissement effectif du chèque crédité à son compte, d'empêcher ou d'arrêter tout commencement de démontage ou d'enlèvement avant régularisation. La vente est réputée nulle si le défaut de paiement aux conditions requises ci-dessus est constatée par le commissaire-priseur au moment de la vente ou juste après celle-ci dans le délai de 48 heures. L'objet restant la propriété du vendeur qui ne pourra contester la nullité de l'adjudication.

Les acquéreurs devront prendre possession dès l'enchère du lot qui leur aura été attribué et devra l'enlever immédiatement.

En tout état de cause, le commissaire-priseur dispose d'un droit de rétention sur tous les lots adjugés et dont le prix total (frais inclus) ne lui a pas été intégralement réglé. L'enlèvement des véhicules ne peut s'opérer qu'une fois le règlement effectué. L'enlèvement doit intervenir au plus tard LE JOUR QUI SUIT LA VENTE. Passé ce délai, des frais de gardiennage seront facturés par la maison de vente à l'adjudicataire. Ces frais journaliers s'élèveront à 6€ HT par objet, 15€ par véhicules léger et 30€ par poids-lourds ou engin.

Le magasinage n'engage pas la responsabilité de la maison de ventes à quelque titre que ce soit.

La vente étant faite aux risques et périls de l'adjudicataire, qui se chargera de procéder aux mises en conformité des matériels vendus aux réglementations en vigueur en la matière, et notamment le contrôle technique automobile le cas échéant. Afin d'enlever le véhicule, l'adjudicataire doit obligatoirement avoir souscrit préalablement une assurance automobile. A compter de la mise à disposition, l'adjudicataire est soumis à la réglementation applicable en matière de code de la route, de transport privé ou public, de réglementation du travail, en ce qui concerne les matériels qui doivent être mis en conformité, et à toutes les obligations légales liées à l'utilisation du véhicule ou matériel.

### **Enlèvement des matériels :**

(prescriptions à remettre aux adjudicataires en deux exemplaires dont un à conserver signé et paraphé)

La vente étant faite aux risques et périls de l'adjudicataire, qui se chargera de procéder aux mises en conformité des matériels vendus aux réglementations en vigueur en la matière, et notamment le contrôle technique automobile le cas échéant. Afin d'enlever le véhicule, l'adjudicataire doit obligatoirement avoir souscrit préalablement une assurance automobile. A compter de la mise à disposition, l'adjudicataire est soumis à la réglementation applicable en matière de code de la route, de transport privé ou public, de réglementation du travail, en ce qui concerne les matériels qui doivent être mis en conformité, et à toutes les obligations légales liées à l'utilisation du véhicule ou matériel.

L'enlèvement doit se faire avec les précautions d'usage. Le commissaire-priseur ne pouvant en aucun cas et sous aucun prétexte être tenu responsable des dégâts et dommages de quelque nature causés, tant aux locaux qui doivent être remis en état sous la conduite de l'architecte propriétaire, qu'aux objets et ce, à l'occasion de l'enlèvement, du démontage ou du transport des lots adjugés. Si des sociétés sous-traitantes interviennent, celles-ci doivent être assurées et immatriculées Les démontages n'interviendront qu'après purges des machines et chaudières réalisées par la société désignée par le

HEXACTE

Le Jurispôle 706 vieux chemin d'ISTRES 13300 salon de provence  
Siret 89373490500068 -- TVA FR82893734905  
encheres@hexacte.fr -- www.salon-encheres.fr -- 0490593957  
Commissaires de justice : Laurent CHETBOUN , Amélie SALTEL



commissaire-priseur. Les sociétés intervenantes sur site devront justifiées de contrat de travail pour leurs salariés. Tout bien adjudgé devra être enlevé par l'adjudicataire.

Un dépôt de garantie pourra être exigé pour cette phase de démontage et enlèvement.

Les machines et leurs installations (réservoirs, tuyauteries, fosses, etc.....) sont vendues avec leur contenu :

L'acquéreur devra prendre en charge la vidange, le pompage, le conditionnement, le transport et le traitement des produits chimiques, huiles ou autres qu'elles contiennent et ce dans le respect de la législation et des règlements en vigueur. Il devra fournir tous justificatifs.

Sont exclus de la vente :

- Les bâtiments quelle que soit leur nature,
- Tous les organes scellés dans les bâtiments
- Les réseaux de protection d'incendie et le réseau éclairage dûment identifiés
- Toutes les parties considérées comme immeuble par destination
- Les transformateurs de tous types (à huile, secs, etc.....) qu'ils soient attachés aux bâtiments ou aux machines
- Les cellules électriques
- Les armoires électriques qui ne seraient pas liées exclusivement aux machines
- Tous les matériels portant une étiquette "PAS A VENDRE"

Il est interdit aux acquéreurs de revendre sur place tout ou partie des lots.

Préalablement aux opérations de démontage, les acquéreurs devront obtenir toutes les autorisations nécessaires notamment administratives ou réglementaires.

Les acquéreurs devront souscrire et produire une police d'assurance garantissant leur responsabilité civile pour tous les risques liés notamment à l'enlèvement, au démontage, à la manutention et au transport des installations et du matériel. Cette police devra également couvrir les dommages et leurs conséquences qui pourraient être causés aux immeubles et aux tiers. Cette garantie devra aussi couvrir tous les risques liés à l'environnement.

Les acquéreurs assumeront la responsabilité de leurs préposés, de tout éventuel sous-traitant et toute éventuelle personne physique ou morale qui interviendrait sur le site avec leur accord fut il tacite.

Les acquéreurs devront notamment s'assurer de la non-dégradation des sols et des bâtiments, que ces dégradations soient de leur fait ou celui de tiers.

A cet effet, ils mettront en œuvre tout moyen qu'ils jugeront nécessaire.

Les frais de démontage et les dommages de toutes sortes pouvant en résulter sont à la charge des adjudicataires.

HEXACTE

Le Jurispôle 706 vieux chemin d'ISTRES 13300 salon de provence  
Siret 89373490500068 -- TVA FR82893734905  
encheres@hexacte.fr -- www.salon-encheres.fr -- 0490593957  
Commissaires de justice : Laurent CHETBOUN , Amélie SALTEL



Les acquéreurs devront enlever leurs lots dans les règles de l'art, ils ne devront en aucun cas porter atteinte aux immeubles ainsi qu'à l'état des sols.

L'enlèvement devra se faire dans le respect de la législation en vigueur notamment en matière de Sécurité et du Droit du Travail ainsi que du Code de l'Environnement.

Il est fait interdiction à toute personne de :

- Consommer des boissons alcoolisées dans l'enceinte de l'usine
- Fumer sur l'ensemble du site
- D'utiliser tout matériel ou équipement l'usine
- D'utiliser les monte-charges
- D'utiliser ou de se raccorder au réseau électrique existant

Les seuls véhicules autorisés à circuler sur le parc de l'usine seront ceux affectés au chargement des matériels vendus. Aucun véhicule ne devra être stationné le long des bâtiments.

Les adjudicataires ne pourront prétendre avoir aucun droit de propriété sur les conduites souterraines, ou incorporées dans les éléments de la maçonnerie.

Les acquéreurs devront prendre toutes les précautions utiles et notamment mettre en place tous les moyens et matériels de prévention des risques et de lutte contre l'incendie et la pollution.

Aucun produit ne devra être rejeté à l'égout (produits chimiques, huiles, etc .....). Tous les déchets industriels (banals et spéciaux) générés par le démontage, l'emballage et la vidange des éléments de machine devront être éliminés par des sociétés agréées (pour les déchets industriels spéciaux, une copie des bordereaux de suivi des déchets industriels sera fournie). Les coûts d'élimination de ces déchets sont à la charge des acquéreurs. Le chantier devra être maintenu propre et les déchets récupérés (huiles de vidanges, produits chimiques, gravats, emballages, etc.....).

Travaux par points chauds : avant tout travail de soudure, de découpage ou nécessitant la mise en œuvre d'une flamme, l'acquéreur devra disposer à portée de main d'un moyen de lutte contre le feu : extincteur approprié. Des écrans protecteurs seront judicieusement disposés pour éviter les coups d'arc au personnel évoluant à proximité. Le matériel de soudure et découpage utilisé devra être en parfait état.

L'utilisation de matériel de soudure et oxycoupage : les bouteilles, pleines ou vides, seront placées sur des chariots spéciaux ou stockées verticalement et amarrées pour éviter leurs chutes. Elles ne devront jamais être stockées près de sources de chaleur. Le matériel devra correspondre aux normes de sécurité en vigueur (clapet anti-retour sur les liaisons gaz).

Pour les travaux effectués en hauteur, l'utilisation d'une nacelle ou d'une plate-forme de travail sera prioritaire et le port de harnais de sécurité obligatoire. Si pour des raisons d'encombrement, l'utilisation

#### HEXACTE

Le Jurispôle 706 vieux chemin d'ISTRES 13300 salon de provence  
Siret 89373490500068 -- TVA FR82893734905  
encheres@hexacte.fr -- www.salon-encheres.fr -- 0490593957  
Commissaires de justice : Laurent CHETBOUN , Amélie SALTEL



de ces appareils n'est pas possible, il faudra prendre une échelle qu'il faudra attacher et se munir d'un harnais de sécurité dont le point d'ancrage est situé au-dessus de la tête.

Toute intervention sur une conduite, un raccord, une vanne, un câble ne devra être entreprise qu'après avoir pris toutes précautions en vue de garantir la sécurité des opérations.

A défaut du paiement immédiat de l'enchère, le lot adjudgé sera revendu sans désemparer sur folle enchère dans le mois suivant, et si le prix de la deuxième adjudication n'est pas au moins égal à celui du fol enchérisseur, ce dernier restera redevable de la différence constatée en moins, il ne saura prétendre à aucune indemnité si l'adjudication sur folle enchère est supérieure à sa première adjudication.

**Dispositions communes aux livraisons dans l'Union Européenne et aux exportations hors de l'Union Européenne** : Le paragraphe suivant ne concerne que les biens annoncés " vendus avec TVA ". L'exportation ne peut se faire que lorsque la voiture est annoncée VENDUE AVEC ORIGINAL DE CARTE GRISE en cas de vente volontaire et certificat des caractéristiques en cas de vente judiciaire. Cette mention signifie qu'elle sera disponible et non qu'elle sera immédiatement remise. DES LA CARTE GRISE REMISE, l'exportation est obligatoire dans les 30 jours maximum tant pour l'union européenne que pour tous les autres pays ; passé ce délai, l'exportation ne peut plus faire l'objet du remboursement de la TVA.

**Livraisons dans l'Union Européenne** : Obligation de donner immédiatement au moment de la vente son numéro de TVA intra-communautaire, avec justificatif de validité, qui doit figurer dès l'édition sur le bordereau faisant office de facture. Cette mesure est cependant insuffisante pour le remboursement de la TVA, l'acheteur devant justifier de l'exportation vers un autre état membre. Pas de remboursement possible si un de ces documents est manquant et toujours dans les limites du délai de UN MOIS. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs au commissaire-priseur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

**Exportations hors de l'union européenne** : L'acquéreur non communautaire doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter et dispose généralement d'un délai de 30 jours à compter de la vente adresser au commissaire-priseur l'exemplaire " 3 " du document " EX 1 " visé par les bureaux de douanes de sortie du territoire et d'entrée du bien. Il est obligatoire que ces documents " EX 1 " fassent apparaître la SELARL HEXACTE ou AUCTION ENCHERES comme expéditeur. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs au commissaire-priseur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

**La sortie du territoire national**

La sortie d'un lot de France peut être sujette à une autorisation administrative. L'obtention du document concerné ne relève que de la responsabilité du bénéficiaire de l'adjudication du lot concerné par cette disposition. Le retard ou le refus de délivrance par l'administration des documents de sortie du territoire, ne justifiera ni l'annulation de la vente, ni un retard de règlement, ni une résolution.

HEXACTE

Le Jurispôle 706 vieux chemin d'ISTRES 13300 salon de provence  
Siret 89373490500068 -- TVA FR82893734905  
encheres@hexacte.fr -- www.salon-encheres.fr -- 0490593957  
Commissaires de justice : Laurent CHETBOUN , Amélie SALTEL